

### CHANCELLERIE D'ÉTAT BUREAU DE LA COMMUNICATION

## Etat des lieux du plan d'actions pour l'avenir de la formation professionnelle

# Première "Nuit de l'apprentissage" vendredi 15 juin 2012 à Neuchâtel

Le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS), a présenté les premiers résultats du plan d'actions pour promouvoir la formation professionnelle. Ainsi, depuis 2009, l'augmentation des places d'apprentissage est de l'ordre de 190 places supplémentaires, soit près de 20% de progression. Le chef du DECS a également annoncé la tenue la première "Nuit de l'apprentissage", qui se déroulera vendredi 15 juin 2012 à Neuchâtel, et qui a pour but de favoriser la rencontre entre entreprises en recherche d'apprentis et jeunes en recherche d'apprentissage.

### Situation des places d'apprentissage en progression de 20%

En janvier 2012, le Grand Conseil a été saisi d'un rapport d'information du Conseil d'Etat concernant la concrétisation du plan d'actions pour l'avenir de la formation professionnelle Ce rapport précise les objectifs du changement au niveau de la formation professionnelle définis pour les deux législatures (2009-2016).

Le marché des places d'apprentissage réunit les offres des entreprises et les demandes des jeunes. L'Etat joue ici le rôle d'intermédiaire: il veille à la mise en place de conditions-cadres optimales pour les entreprises, promeut l'offre de places d'apprentissage et aide les jeunes dans le choix de leur future profession. Depuis 2009, l'augmentation des places d'apprentissage est de l'ordre de 190 places supplémentaires, soit 18,9% de progression, ce qui signifie que la situation actuelle est conforme à l'objectif que s'est fixé le Conseil d'Etat, à savoir 400 places supplémentaires sur huit ans.

Le Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO) est en prise directe avec la réalité cantonale et soigne ses contacts avec les entreprises actives sur la place. Le rapport du Conseil d'Etat contient un nombre important de mesures dont l'entrée en vigueur est échelonnée dans le temps. Citons pour rappel la création future d'une Cité des Métiers, "Mon job et moi", le rendez-vous hebdomadaire avec les métiers sur Canal alpha (<a href="http://www.arcinfo.ch/fr/videos/index.php?categ=1974">http://www.arcinfo.ch/fr/videos/index.php?categ=1974</a>), la mise en place de réseaux d'entreprises et de démarcheurs pour la recherche de nouvelles places d'apprentissage, le soutien et l'encadrement des jeunes (case management et mentoring), etc.

#### Première "Nuit de l'apprentissage"

Aujourd'hui, une nouvelle action vient s'ajouter à celles déjà mises en place avec la première "Nuit de l'apprentissage". Le Service des formations postobligatoires et de l'orientation, par l'intermédiaire de son Office cantonal de l'orientation scolaire et

professionnelle (OCOSP), organise en effet vendredi 15 juin 2012 en fin de journée à la Cité universitaire, à Neuchâtel, la première "Nuit de l'apprentissage" pour favoriser la rencontre entre patrons et futurs apprentis.

Le mois de juin est une période charnière, aussi bien pour les jeunes que pour les entreprises qui n'ont toujours pas trouvé d'apprenti-e. De nombreux élèves en fin de scolarité sont encore à la recherche de places, des apprentis en formation rompent leurs contrats, des étudiants arrêtent leurs études, des adultes en phase de reconversion professionnelle cherchent à se former.

Ainsi, lors de la première "Nuit de l'apprentissage", les entreprises se présenteront et décriront le profil des places disponibles. Les jeunes auront "10 minutes pour convaincre" en parlant de leur motivation pour le métier visé. Ils laisseront leurs CV aux patrons qui les recontacteront peut-être pour les inviter à un stage ou à un nouvel entretien. A la clé, une éventuelle signature de contrat d'apprentissage pourrait se dessiner.

A relever que le site Internet <u>www.orientation.ch</u> propose de nombreux conseils pour améliorer l'efficience d'une recherche de place d'apprentissage.

Les jeunes s'inscriront sur <u>www.ne.ch/ocosp</u>, les entreprises peuvent encore s'inscrire auprès de Mme Corinne Vuitel au 032 889 69 61 ou par e-mail à <u>Corinne.Vuitel@ne.ch</u>

• Première "Nuit de l'apprentissage", vendredi 15 juin 2012 de 18h00 à 22h00, Cité universitaire, Neuchâtel.

Pour de plus amples renseignements: Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00. Laurent M. Feuz, chef du SFPO, tél. 032 889 79 25. Jean-Marie Fragnière, chef de l'OCOSP, tél. 032 889 69 59

Neuchâtel, le 4 juin 2012